Procès-verbal

14e Assemblée des délégués de SWISS SNOWSPORTS, Zermatt, 3 octobre 2015

Lieu: **Triftbachhalle Zermatt**

Ouverture: **15 h – 17 h**

E. présents:

Comité: Karl Eggen (président)

Marc-Henri Duc
Franco Moro
Jürg Friedli
Fulvio Sartori
Mauro Terribilini
Johny Wyssmüller
Roland Andeer

Directeur: Riet R. Campell

Membres collectifs: Dir. d'école/Associations/Institut.: 152 avec 273 voix

Majorité absolue des voix présentes ou représentées: 137

Réd. du p.-v.: Valeria Cova

Le président salue tout particulièrement les hôtes et les membres d'honneur suivants:

Invités:
Christoph Bürgin, président de commune
Anton Lauber, membre du Grand Conseil
Arnaud Rossier, Case Manager DWE Valais
Ralph Schmidhalter, directeur d'école de ski Zermatt
Elmar Lehner, directeur d'école de ski Prato Borni
Christian Meier, directeur d'école de ski Stoked

Membres d'honneur:
Claude Meyer
Berto Tanner
Fritz Tschanz
Roland Bläsi
Pierre Pfefferlé
Herbert Volken

SWISS **SNOWSPORTS** Association
Hühnerhubelstrasse 95
CH-3123 Belp

Telefon +41 (0)31 810 41 11
Fax +41 (0)31 810 41 12
info@snowsports.ch
www.snowsports.ch

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'Assemblée par le président/Ordre du jour
2. Constitution de l'Assemblée
3. Procès-verbal de la 13e AD du 13.09.2014, Oberiberg
4. Rapport annuel 2014/15
5. Comptes annuels 2014/15 et adoption de ceux-ci
6. Organes: décharge
7. Adoption des montants des cotisations de membre
8. Adoption du budget 2014/15

8a. Election de l'Organe de révision

9. Modification des Statuts en raison du nouveau Règlement des examens
10. Informations du directeur
11. Demandes des membres
12. Echéances
13. Election des nouveaux membres d'honneur
14. Divers

Ouverture: 15 h **Clôture**: 17 h

SWISS **SNOWSPORTS** Association
Hühnerhubelstrasse 95
CH-3123 Belp

Telefon +41 (0)31 810 41 11
Fax +41 (0)31 810 41 12
info@snowsports.ch
www.snowsports.ch

1. Ouverture de l'Assemblée par le président

Karl Eggen ouvre l'Assemblée des délégués à 15 h 07. Il souhaite la bienvenue aux hôtes, aux invités d'honneur, aux délégués et aux présidents des écoles de ski. Il salue en particulier les représentants du monde politique, Christoph Bürgin, président de la commune de Zermatt, Anton Lauber, membre du Grand Conseil, de même qu'Arnaud Rossier, nouveau représentant du canton du Valais. Il salue en outre Ralph Schmidhalter, directeur de l'école de ski Zermatt, Elmar Lehrner, directeur de l'école de ski Prato Borni, et Christian Meier, directeur de l'école de ski Stoked, les membres d'honneur, ainsi que le réviseur des comptes Peter Fuhrer. C'est à nouveau Corinna Timm qui se charge de l'interprétation.

Le président s'exprime sur la journée à ski du jour précédent, qu'il a beaucoup appréciée. Après une pause de quatre ans, il était agréable de travailler à nouveau sur la neige.

Il demande à l'Assemblée de se lever afin de commémorer les membres décédés par une minute de silence.

Le président passe la parole à Christoph Bürgin, qui souhaite une cordiale bienvenue aux délégués. Il relate la première ascension du Cervin, le 14 juillet 1865; aujourd'hui encore, cet événement est important pour Zermatt. En outre, il informe les personnes présentes que Zermatt, avec ses 400 km de pistes de ski, est un des plus grands domaines skiables de Suisse, et que la colonne vertébrale du tourisme est formée par l'hôtellerie. Cependant, l'émergence incessante de nouvelles lois et de nouveaux règlements rend la bonne gestion financière du tourisme toujours plus difficile. Nous partageons tous les mêmes intérêts, et M. Bürgin nous rappelle qu'il nous faut être solidaires. Enfin, il remercie la SSSA d'avoir choisi Zermatt comme lieu de déroulement de l'Assemblée des délégués et souhaite à tous une réunion productive, de même qu'un bon séjour et une bonne saison.

Rapport du président

Karl Eggen se rallie aux paroles de Christoph Bürgin et rappelle à toutes les personnes présentes que les professeurs de ski sont les ambassadeurs du tourisme. La cohésion avec les prestataires de services touristiques et les remontées mécaniques est essentielle. A travers des leçons de ski intéressantes, les hôtes peuvent être rapprochés du monde de la montagne. Le professeur de sports de neige est peut-être le principal interlocuteur de l'hôte, car il décide de l'endroit où skier. C'est pourquoi les remontées mécaniques devraient favoriser les professeurs de ski. Lors du premier choc du franc, nous avons dû faire face à des pertes de 20%. L'année dernière, la Suisse a perdu plus de 5 millions de journées-skieurs, alors que leur nombre a augmenté en France et en Autriche.
La Suisse compte plus de 50% des montagnes dépassant 4000 m d'altitude. Le potentiel de la Suisse en matière de sports de neige reste très important. M.Eggen estime que si les remontées mécaniques continuent à favoriser les professeurs de ski, qu'ils soient Suisses ou étrangers, il y aura davantage d'étrangers qui visiteront la Suisse et moins de Suisses qui partiront à l'étranger. Cependant, il aimerait également responsabiliser les professeurs de ski, car, en tant qu'enseignes des sports de neige, ils doivent endosser le rôle de modèle. C'est dans ce contexte qu'il espère une bonne collaboration entre les professeurs de sports de neige et les remontées mécaniques, et s'en réjouit. Il souhaite à toutes les personnes présentes un bon début de la saison hivernale.

2. Constitution de l'Assemblée

Le président constate que l'Assemblée a été convoquée dans les délais requis. L'ordre du jour est connu; une demande a été soumise et sera traitée au point 11. Le rapport annuel, les comptes annuels et le rapport des réviseurs de comptes sont prêts. Il informe les personnes présentes qu'après 20 ans, ce n'est plus Helga, mais Valeria Cova qui va rédiger le procès-verbal de l'Assemblée des délégués. Helga Oles a pris sa retraite à la fin du mois d'avril 2015 et réside à présent en Espagne.

Sur un total de 209 membres collectifs disposant de 399 voix, 152 membres ayant droit de vote sont présents, qui totalisent 273 voix. La majorité absolue des voix présentes ou représentées s'élève à 137. Selon l'art. 18 des Statuts, les décisions sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées. En principe, le vote se fait par scrutin public; en cas de doute, il peut être renouvelé par écrit, à l'aide des bulletins de vote remis.

Font office de scrutateurs pour les affaires courantes:
- Willy Hediger, Swiss Snow Bike
- Peter Fuhrer, SSS Bern, réviseur de comptes

3. Procès-verbal de la 13e AD du 13.09.2014, Oberiberg

Le procès-verbal est adopté sans aucune opposition.

4. Rapport annuel 2014/2015

Karl Eggen constate que le rapport annuel a été rédigé conformément à ses attentes. Il demande aux délégués s'ils souhaitent prendre la parole au sujet du rapport annuel. Personne ne souhaite s'exprimer sur ce point.

Le rapport annuel est adopté tacitement.

5. Comptes annuels 2014/2015

Karl Eggen présente le bilan. D'après celui-ci, les comptes de la SSSA se soldent, conformément au budget, par un léger bénéfice de CHF 25 833.00, et ce, malgré les provisions réalisées.

Il faut noter que le total du bilan s'élève à 2,424 millions.
Les liquidités, qui comprennent également les investissements financiers, se montent à quelque CHF 1,95 million, ce qui équivaut à une hausse de CHF 160 000.00.

Des réserves sont inscrites au bilan à hauteur de CHF 193 000.00, sachant que les réserves latentes atteignent CHF 797 800.00 environ, dont CHF 503 700.00 sont relatifs aux manuels.

Les provisions se montent désormais à CHF 923 000.00. Les capitaux étrangers sans provisions se montent à CHF 258 000.00, et les capitaux propres à CHF 1,24 million environ.

Riet R. Campell salue les personnes présentes et présente les comptes d'exploitation en comparant les chiffres des cinq dernières années avec ceux de cette année.
Il informe l'Assemblée que les cotisations des membres sont la seule source fixe de recettes de la SSSA; elles correspondent à environ 14% des recettes totales. L'association doit fonctionner avec ce revenu. Pour les nouveaux produits, tels que manuels, Swiss Snow Kids Village ou Swiss Snow League, un préfinancement est nécessaire, ce qui mène à des fluctuations importantes au sein des comptes individuels.
Pour ce qui est de la masse salariale, il mentionne que les variations ne résultent pas d'adaptations des salaires. Pour les projets, les coûts des collaborateurs entrent directement dans les coûts des projets.
En 14-15, les fluctuations de personnel ont été nombreuses, ce qui a augmenté les charges liées au personnel. Les coûts excédentaires des cours résultent de l'augmentation du prix des hôtels. Il estime toutefois que chaque professeur de sports de neige doit avoir, une fois dans sa vie, séjourné dans un hôtel 4*. Pour terminer, il félicite Karl Eggen d'avoir réussi à exempter le crédit en produits de la TVA. Les chiffres détaillés sont contenus dans les comptes remis.

Rapport de l'Organe de révision

Peter Fuhrer félicite Franziska Pauli à l'occasion de la clôture de ses premiers comptes annuels, sur quoi les délégués se mettent à applaudir. Le rapport des réviseurs est prêt. Peter Fuhrer confirme que les Comptes annuels ont été tenus dans les règles et recommande à l'Assemblée de les adopter.
Karl Eggen remercie la Direction, Franziska Pauli et Peter Fuhrer de l'exécution des comptes.

Décision 1, AD du 03.10.2015

Les Comptes annuels sont adoptés par les délégués à l'unanimité.

6. Organes: décharge

Le président fait voter l'Assemblée sur la décharge des organes.

Décision 2, AD du 03.10.2015

L'Assemblée s'exprime à l'unanimité en faveur de la décharge des organes de la SSSA.

7. Cotisations des membres

Le président pense qu'il est agréable de ne pas devoir augmenter les cotisations des membres après une bonne année. Toutefois, il informe les délégués que conformément à l'art. 17 des Statuts, les montants des cotisations des membres doivent être fixés chaque année en fonction du Règlement des cotisations.

Le Comité propose un gel des cotisations des membres individuels et collectifs.

Décision 3, AD du 03.10.2015
L'Assemblée se prononce à l'unanimité en faveur du maintien des cotisations de membres actuelles.

8. Budget

Le Comité propose un budget équilibré.

Décision 4, AD du 03.10.2015
Le budget est adopté par l'Assemblée à l'unanimité.

8a. Election de l'Organe de révision

Conformément à l'art. 40 des Statuts, l'Organe de révision doit être élu chaque année. Le Comité de la SSSA propose d'élire la fiduciaire Fuhrer comme Organe de révision pour une année supplémentaire.

Décision 5, AD du 03.10.2015
L'Organe de révision actuel, Fuhrer Treuhand, est élu à l'unanimité pour une année supplémentaire.

9. Modification des Statuts à la suite du nouveau Règlement des examens

Jusqu'à présent, l'Organe responsable était composé du Comité de Swiss Snowsports. Afin que les associations puissent être davantage intégrées à la formation, le Comité souhaiterait placer les membres collectifs dans l'organe responsable. Une Commission stratégique à la formation et à l'examen fédéral [appellation rectifiée suite à la remarque de P. Pfefferlé, voir ci-dessous] doit voir le jour, qui, loin de concurrencer la Commission de formation, la complète. En particulier, il faut intégrer les associations travaillant avec la formation.
Le Comité propose de modifier les Statuts du 6 septembre 2002 existants (modifiés le 18 octobre 2008, le 15 septembre 2012 et le 4 septembre 2014) comme suit:

Art. 3: Tâches
Nouveau:
d) Swiss Snowsports est l'organe responsable de l'examen professionnel de Professeur de sports de neige avec brevet fédéral, selon les directives du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), et s'engage en faveur d'un examen professionnel de qualité supérieure.

Art. 14: Organes
Nouveau:

e) Commission stratégique à la formation et à l'examen fédéral

Art. 22: Compétences

l) *Le Comité de la SSSA tient simultanément le rôle d'organe responsable de l'examen professionnel de Professeur de sports de neige avec brevet fédéral, selon les directives de l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT). Il élit les membres de la Commission chargée de l'assurance qualité (Commission AQ).*
est remplacé par :

l) Elire les membres de la Commission stratégique à la formation et à l'examen fédéral selon l'art. 3 d) des

Statuts.

Nouveau: la Commission stratégique à la formation et à l'examen fédéral est ajoutée après l'art. 27, au point VIII :

VIII. COMMISSION STRATEGIQUE A LA FORMATION ET A L'EXAMEN FEDERAL / COMMISSION DE FORMATION

VIII.a COMMISSION STRATEGIQUE A LA FORMATION ET A L'EXAMEN FEDERAL

ART. 28 COMPOSITION

La Commission stratégique à la formation et à l'examen fédéral se compose comme suit :

- directeur de la SSSA (Présidence)
- président de la SSSA
- deux membres du Comité de la SSSA
- quatre représentants pour les cantons du Valais, des Grisons, de Vaud et de Berne (un représentant par canton)
- un représentant des Hautes écoles
- autres membres
- l'OFSPO en tant qu'invité

Les membres/représentants sont élus par le Comité sur proposition du directeur.
Pour toute décision, la présence de la majorité de l'organe responsable est requise.

ART. 29 TACHES / COMPETENCES

La Commission stratégique à la formation et à l'examen fédéral s'occupe de questions stratégiques liées à la formation et à l'examen professionnel de Professeur de sports de neige avec brevet fédéral; elle a pouvoir de décision. Elle élit notamment les membres de la Commission chargée de l'assurance qualité (Commission AQ). Elle peut également confier des mandats à celle-ci.

ART. 30 DUREE DU MANDAT

Les membres de la Commission stratégique à la formation et à l'examen fédéral sont élus pour quatre ans.

ART. 31 SEANCES

La Commission stratégique à la formation et à l'examen fédéral se réunit au moins une fois par an.

VIII. b

Karl Eggen informe l'assemblée que le Comité s'est longuement penché sur les changements des Statuts et recommande leur adoption.

Pierre Pfefferlé attire l'attention des participants sur le fait que la traduction en français de la modification des Statuts n'est pas correcte. Dans le projet de modification des Statuts, le terme «Trägerschaftskommission» a été traduit «Commission de l'organe responsable». Or, sa traduction exacte est «Commission stratégique à la formation et à l'examen fédéral».

Riet R. Campell remercie Pierre Pfefferlé de sa remarque et l'informe que la modification des Statuts, dans sa version française, sera adaptée en conséquence. Par ailleurs, il souligne que le remaniement du Règlement des examens est à la source de la modification des Statuts.
La Commission d'examen et la Commission chargée de l'assurance-qualité fusionnent. Comme l'association compte plus de 200 membres collectifs, il est impossible qu'ils deviennent tous membres de l'organe responsable. Le Comité a donc défini la Commission stratégique à la formation et à l'examen fédéral dans le nouvel art. 28 des Statuts.

Karl Eggen demande aux délégués s'ils approuvent la modification des Statuts. La parole n'est pas demandée.

Décision 6, AD du 03.10.2015

La modification des Statuts est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

10. Informations du directeur

Renouvellement des autorisations, CP et loi sur les activités à risque
A l'avenir, les thèmes relatifs à la sécurité seront davantage enseignés dans les CP. Seul celui qui les remplira pourra demander à son canton de domicile une autorisation pour descendre hors des pistes.

Remaniement du Règlement des examens
Le Règlement des examens a été remanié et soumis aux délégués pour adoption. Le nouveau Règlement des examens a été adopté par le Comité; le directeur est convaincu que son adoption représente un progrès.

Examen professionnel fédéral
Cette année, l'examen professionnel fédéral est fier d'enregistrer le nombre de 127 inscriptions.

Changement dans le système de financement de l'examen professionnel à partir de 2018
A partir de 2017/18, un nouveau système de financement de la formation verra le jour. L'argent ne sera versé qu'une fois l'examen final réussi. Le financement sera alors réalisé par la Confédération, et non plus, comme jusqu'ici, par les cantons.

Guide de ski
Lors de la dernière Séance du Comité, il a été décidé de continuer à travailler à une formation de guide de ski. Le motif en est une augmentation de la demande en freeride.

Avenir du professeur de ski de l'UE (du mémorandum d'entente à l'acte délégué)
La formation uniforme de l'UE, promise depuis longtemps, n'a pas encore été achevée. En vue de l'application du mémorandum d'entente (Memorandum of Understanding, MoU), un acte délégué est en cours d'élaboration. Selon M. Gaster, de l'UE, il s'agit, dans un premier temps, d'établir le profil du professeur de ski. L'Eurotest sera probablement maintenu comme partie intégrante de la formation. La Suisse est représentée à Bruxelles par M. Berthoud, du SEFRI, qui y fait office de coordinateur. La SSSA décidera ensuite comment adapter notre formation aux directives de l'UE.

Projet des manuels en anglais en cours d'élaboration
Afin que nous puissions nous préparer au professeur de ski de l'UE, nous travaillons à la traduction des manuels en anglais.

Application de la Swiss Snow Academy
Riet R. Campell demande aux directeurs d'école de promouvoir davantage la Swiss Snow Academy Card. Avec la carte, les enfants peuvent profiter de diverses actions. Il prie également tous les directeurs d'école d'intégrer les prix de la Swiss Snow League (médailles + booklet) dans le prix de la semaine et d'enregistrer les enfants sur la plate-forme appropriée.

Renaissance du Swiss Snow Kids Village (dans le supplément « Academy »)
L'idée du Swiss Snow Kids Village n'est plus correctement appliquée par les moniteurs de ski pour enfants. Le nouvel «Academy» doit permettre de rafraîchir le concept méthodologique.

ISTA
Riet R. Campell est très surpris que Dominique Perret soit parvenu à développer son produit, l'enseignement en dehors des pistes, en une année. Ceci prouve que la demande en freeride est importante. A présent, il nous est possible de participer au projet ou non. Il recommande à tous d'y prendre part, mais aussi de négocier afin que les Professeurs de sports de neige avec brevet fédéral puissent proposer non seulement le cours «Discovery», mais aussi le module 1.

Reconnaissance de diplômes étrangers
Le bureau de Belp se charge d'établir la possibilité d'une équivalence.
Le directeur prie tous les directeurs d'école qui emploient des enseignants étrangers de leur demander s'ils disposent d'un timbre de l'ISIA ou d'une ISIA Card. Ceux qui ne disposent pas des attestations mentionnées doivent être classés à un niveau inférieur.

Suisse Tourisme (ST) – Swiss Snowsports
Pour pouvoir collaborer avec ST, nous payons chaque année CHF 80 000.- en argent comptant + CHF 20.000.- pour les services. Seule cette participation permet à la SSSA de prendre part à des actions nationales et internationales.

Invasion des professeurs de ski du 31.10.2015
L'invasion aura lieu uniquement à Berne. Un concept a été élaboré avec Suisse Tourisme et RedBullCreative. Sur la place fédérale, des professeurs de ski devront former un cœur gigantesque en déployant des parapluies. Il demande à tous les membres collectifs d'envoyer à Berne autant de professeurs que possible et de contribuer à l'événement.

Personnes qui reprennent le ski
Plus de 50 écoles de ski ont exprimé leur intérêt pour le projet des personnes qui reprennent le ski. Cependant, la participation des écoles de ski ne suffit pas; il faut également celle des remontées mécaniques et des hôtels. Etat d'avancement du projet: 15 forfaits ont pu être ficelés. Comme l'intérêt des écoles de ski est vif, la SSSA réfléchit à proposer, en collaboration avec les écoles et Intersport, une offre journalière.

Monitoring
Le projet de monitoring a échoué. Au nom de la SSSA, Riet R. Campell présente ses excuses à tous les directeurs d'écoles de ski. Le projet sera remanié en collaboration avec la Haute école de technique et d'économie de Coire et les fournisseurs de logiciels.

Concours de la Swiss Snow Academy
Quelle Ecole Suisse de Ski parviendra-t-elle à enregistrer le maximum d'hôtes sur «My Academy»?
Les meilleurs établissements par catégorie (de AI petites à A IV) recevront:
1ère place: nouvelle tête Snowli
2e place: entraînement (interne) avec un membre du Demo Team Ski & Snowboard
Les noms des gagnants seront révélés lors du Cours d'automne 2016 du Val Müstair.

Catalogue des produits du SSKV
- Nouvelle chanson de Snowli
  Sera mise à la disposition des écoles en français, en suisse-allemand, en allemand, en italien et anglais pour le début de la saison.

- Tête Snowli
  A été remaniée et peut être commandée au Swiss Snow Shop.

- Remonte-pente de l'école de ski sous forme de tapis
  Le tapis fait partie de l'assortiment de divers fournisseurs (Goldtest, Heval, Sametime.st), chez qui il peut être commandé.

- Prismes triangulaires en mousse
  Sont livrés à toutes les ESS d'office; leur montant est déduit du crédit en produits.

Crédit en produits
Grâce aux CHF 750.- ou aux CHF 1000.- que versent toutes les écoles, la Commission de marketing a la possibilité d'acquérir de nouveaux produits pour le SSKV à meilleur prix.

Prix d'Innovation
Sera attribué en 2016. Riet R. Campell demande que les projets soient soumis. Il engage également les destinations hivernales à participer davantage au prix Milestone.

ASMAS
A l'avenir, les bons ASMAS pourront être honorés directement dans les magasins de sport.

Nouveau site Internet de la SSSA
Le nouveau site Internet de la SSSA est en ligne depuis août 2015. M. Campell prie toutes les personnes qui constatent des erreurs d'en faire part au Secrétariat.

Swiss Ski - Swisscom SnowDays
Swisscom-SnowDays est un produit idéal pour la promotion des sports de neige. La SSSA soutient les écoles de ski qui y participent. Les premiers CHF 500.- doivent être assumés par l'école de ski. A partir de cette somme, l'association contribue aux frais des écoles à raison de CHF 40.- par enseignant/jour au maximum.

Ressources humaines

Cette année, il y a eu de nombreuses fluctuations de personnel à la SSSA.
Andri Poo quittera la SSSA après le Forum et cèdera son poste de chef de formation à Michael Weyermann.
Après 20 ans à la tête du SSDT, Jan Kindschi se retire pour faire place à Marcel Homberger.
Comme Karl Eggen l'a mentionné au début de l'Assemblée des délégués, Helga Oles est à la retraite depuis avril 2015. Alors que Franziska Pauli est responsable des finances, Valeria Cova se voit attribuer les tâches liées au Comité et à la Direction. Riet R. Campell informe les personnes présentes que Valeria Cova aura droit de regard sur tous les e-mails qui lui sont envoyés.

Nouveaux prix des abonnements des RMS
Les prix ont augmenté: tandis qu'au début, un AG coûtait CHF 470.-, son prix atteint à présent CHF 940.- . A l'association des remontées mécaniques à Berne, une demande a été soumise en vue d'une augmentation du prix de l'AG à CHF 1500.-.
Une variante avec des contrats locaux doit être discutée avec les RMS, puisque momentanément, il est impossible de renoncer aux abonnements locaux. La SSSA imagine un AG à CHF 500.- pour tous les membres, ce qui générerait une vente de 8000 abonnements environ. Les abonnements locaux seraient maintenus surtout pour les auxiliaires.

Initiative sports de neige GoSnow.ch
L'Initiative sports de neige GoSnow.ch est en route. Son objectif est d'attirer davantage de jeunes sur les pistes.

Examen professionnel fédéral supérieur de directeur d'école d'une discipline sportive
Le premier stage débutera en mars 2016; l'examen est prévu le 10.06.2016. Les modules de préparation seront proposés à partir de janvier 2016.
Riet R. Campell considère que l'examen professionnel supérieur pour le directeur d'école sera inévitable dans 10 à 12 ans. Gaby Mumenthaler tiendra les directeurs d'école au courant de cet examen.

Centre des sports de neige
Après une évaluation, Lenzerheide a été recommandée pour accueillir un Centre des sports de neige. Le centre compte devenir le «Tenero» des sports d'hiver et doit avant tout accueillir des camps de ski scolaires. La Confédération est prête à le financer à raison de CHF 80 millions. Riet R. Campell est déçu que Swiss Olympics et Swiss-Ski s'opposent à un Centre des sports de neige et qu'elles préféreraient investir cet argent dans le sport d'élite (centres de formation nationaux).

Affaires internationales
L'ISIA est parvenue à définir une norme minimum à deux niveaux (timbre de l'ISIA et ISIA Card) pour la formation des professeurs de ski. Cependant, cette norme ne jouit pas d'une reconnaissance réciproque. Une dispute a éclaté entre les pays alpins et les 37 autres pays au sujet de l'ancien slalom géant de l'UE, qui était très ardu. Grâce à un recours, l'ISIA a pu éviter le pire à Bruxelles. Cependant, en raison du recours, l'Italie, l'Autriche et la France ont quitté l'ISIA.

Interski
Riet R. Campell est très satisfait des prouesses accomplies par la délégation suisse lors de l'Interski. Que ce soit pendant les démonstrations, les workshops, les exposés («small lectures») ou les compétitions organisées pour la première fois, des performances brillantes ont été enregistrées. La préparation du Congrès est toujours très importante pour nous, car elle génère des idées applicables à la théorie comme à la pratique.
Le prochain Congrès Interski aura lieu en 2019, à Pamporovo, en Bulgarie.

Garry Furrer, de Swiss-Ski, informe l'Assemblée que la déclaration selon laquelle Swiss-Ski s'oppose au Centre des sports de neige est erronée. Le lancement du Centre de sports de neige est survenu en même temps que le lancement de l'Initiative sports de neige, et il a fallu se décider: Swiss-Ski a alors opté pour l'Initiative.
Garry Furrer ajoute qu'avec Davos et Engelberg, Swiss-Ski dispose de suffisamment de centres dédiés au sport de compétition.

Karl Eggen remercie Riet de son rapport détaillé et de son investissement dans l'Interski, dans l'ISIA, ainsi que de son activité en tant que directeur de la SSSA.

11. Demandes des membres

Le président informe les participants que les huit présidents régionaux ont soumis une demande à l'Assemblée des délégués de la SSSA en vue d'adapter les Statuts comme suit :

- Dès à présent, il n'est plus possible d'admettre les écoles de ski et de snowboard commerciales sans licence comme membres collectifs de la catégorie A.

- Les écoles de ski et de snowboard commerciales non-détentrices d'une licence déjà membres de la cat. A ne perdent pas leur affiliation simplement en raison d'une licence manquante et restent membres collectifs de la catégorie A comme jusqu'ici.

- Les modifications entre en vigueur avec la décision prise aujourd'hui par l'Assemblée des délégués.

Karl Eggen informe les participants que les délégués ont reçu cette demande avec l'invitation à l'Assemblée des délégués. Son avis personnel est qu'après la fusion, il aurait dû être possible de permettre aux écoles qui se sont formées à partir du système de formation de la SSSA d'adhérer à l'association. Comme il n'y a pas de prise de parole, le président demande de procéder à un vote par écrit.

Lors du comptage des voix, Curdin Malär, président du CO du Swiss Snow Happening 2016 à Lenzerheide, présente l'événement qui aura lieu dans sa station. Le SSH se déroulera du 6 au 10.4.2016. Il se réjouit d'une participation nombreuse.

Décision 7, AD du 03.10.2015
La demande des présidents régionaux est adoptée comme suit:
Adoption: 223
Rejet: 32
Abstentions: 18
La modification des Statuts sera préparée pour la prochaine AD.

12. Rendez-vous

- Swiss Snowsports Forum, Zermatt, 04–07.10.2015
- Cours des candidats directeurs d'école, Muri près de Berne, 26-(29)30.10.2015
- SWISS SNOW HAPPENING Lenzerheide, 06-10.04.2016
- Conférence des directeurs d'écoles détentrices d'une licence, présidents de la catégorie A inclus, Lenzerheide, 07.04.2016
- Conférence des directeurs d'écoles détentrices d'une licence, Val Müstair, 16.09.2016
- Conférence des présidents et des directeurs d'écoles de sports de neige membres des cat. A-E, Val Müstair, 17.09.2016
- Assemblée des délégués, Val Müstair, 17.09.2016
- Swiss Snowsports Forum, Zermatt, 02–05.10.2016

13. Election des nouveaux membres d'honneur

Aucune proposition n'a été soumise.

14. Divers

Karl Eggen annonce aux participants qu'à la fin du mois d'octobre 2015, Andri Poo cèdera son poste de chef de formation à Michael Weyermann. Il passe la parole à Riet R. Campell.

Riet R. Campell remercie Andri de son investissement et de son travail en tant que chef de formation. Il précise qu'Andri Poo travaillait simultanément comme chef de formation, ingénieur, président du contrôle de l'assurance qualité, président de l'école de ski Scuol et guide de montagne. Andri était engagé à 40%.

Riet R. Campell et Karl Eggen remettent à Andri Poo un cadeau et une enveloppe. Ils le remercient du travail important accompli ces dernières années et de l'accompagnement de Michael Weyermann lors de ses débuts à son nouveau poste. A l'avenir, Andri Poo sera président de la Commission chargée de l'assurance qualité. Il

est vivement applaudi.

Le président Karl Eggen est reconnaissant à tous les auxiliaires et aux délégués de leur intérêt pour l'AD et de leur participation à celle-ci. Il remercie le directeur Riet R. Campell et son équipe de Belp, le Comité, ainsi que tous les membres de la Commission, de leur précieuse collaboration lors de l'exercice dernier.
Il mentionne une nouvelle fois que la journée sur la neige a été un immense succès.
Il remercie tout particulièrement Ralph Schmidhalter de son soutien à l'organisation sur place.

Enfin, il souhaite une belle soirée à tous les participants et se réjouit de les retrouver à Lenzerheide et à la prochaine AD, à Münstertal.

Comme la parole n'est plus demandée, le président clôt l'Assemblée à 17 h.

La distinction des directeurs d'école de longue date aura lieu au moment du souper.

Vu:
Karl Eggen

Président

Pour le procès-verbal:
Valeria Cova

Assistante de direction

Vu:
Riet R. Campell

Directeur